



FéWaSSM A.S.B.L.

Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue des Fusillés 20 – 1340 Ottignies

Courriel : fewassm@gmail.com

PV COMMISSION ETHIQUE ET CLINIQUE du 24 janvier 2022

Présents : Catherine Dedriche, Anna Giorgi, Lara Nils, Xavier Mulkens, Juliette Habousha, Marc Malempré, Eve Scoreaux

Excusés : Véronique Vincart, Anne-Françoise Lison, Kyun-Nan Jaumin

Animatrices/PV : Hélène Leclef , Emel Bergsoj et Teresa Marchica

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du 23/12/2021

Approuvé

2. Journée d'étude FéWaSSM:

Vu le contexte sanitaire, la journée d'étude a dû être annulée. Ce report permettra en l'occurrence de travailler la 3e question du programme.

Mr Englebert a une préférence pour octobre 2022 et reste disponible pour la suite.

Mr Longneaux : en attente

En ce qui concerne les salles, nous regardons les disponibilités.

Nous avons reçu de nombreuses œuvres du SSM de Jolimont ce qui apporte une dimension qualitative de l'évaluation. Ce qui fait soulever la question « Ne devrions-nous pas également développer une approche quantitative lors de cette journée ? ». N'y-a-t-il pas des échelles quantitatives utilisées ? De plus, les SSM ont le RASH.

Cédric Martinez, DA, a eu l'occasion de développer une approche quantitative de l'évaluation au sein de son service : travail préalable autour des enjeux/limites et intérêts sur une étude de satisfaction. La CEC le rencontrera lors d'une des prochaines réunions et son travail sera davantage défini.

3. Décret

Les réunions avec l'AVIQ s'accroissent : 1X/semaine

La dimension financière commence à être abordée. Des groupes de travail sur le financement vont être programmés (fonctions DA et DT, frais de fonctionnement). Puis cette thématique sera de nouveau discutée avec la délégation élargie.

Pour les DA, l'objectif est d'avoir un barème spécifique. Se pose la question de qui va incarner cette fonction : RH ? AS ?

Les débats tendent vers l'application d'un barème 1/80 pour toutes les DA. Ce qui est problématique pour les psy DA.

L'AVIQ évoque un poste de DA qui ne ferait que du travail administratif et de management, avec un 19h/sem. Ces discussions sont toujours en cours.

Aussi bien l'AVIQ que nous même, allons faire des propositions barémiques pour revaloriser financièrement ces différents postes.

La CEC attire l'attention sur le fait qu'il y a des décalages, des incompréhensions lorsque les DA ne sont plus sur le terrain. Certains d'entre eux ne saisissent pas la précarité psychique des bénéficiaires. Bien qu'ils participent aux réunions d'équipe, ce n'est pas suffisant.

Mais cette vision est discutable : un RH dans une usine, qui ne sait pas ce que ses ouvriers font exactement, arrive pour tant à coordonner, organiser. Il existe donc des RH susceptibles d'encadrer les travailleurs du terrain.

On remarque également que c'est compliqué d'être à la fois dedans et dehors. Il est aussi difficile de collaborer avec ton collègue qui est aussi ton supérieur hiérarchique.

La FéWaSSM ne défend pas plus une position que l'autre. Mais elle souhaite que les PO aient la liberté de choisir.

En ce qui concerne les psychiatres, l'objectif c'est qu'il reste dans une fonction clinique. Il va y avoir un GT psychiatre prochainement.

Selon l'actualité du décret, le CA va interpeller ses membres pour constituer des groupes de travail sur des points spécifiques.

4. L'article dans l'Observatoire

Plusieurs membres de la CEC ont participé à la création de cet article. Nous avons eu l'occasion de le relire avant sa publication.

La dernière partie de l'article ne convenait pas, car le rédacteur s'avance de trop sur le décret en projet de construction et risquait de mettre à mal nos collaborations avec l'AVIQ. Le dernier paragraphe a donc été ôté à notre demande.

Le texte est très proche de ce qui a été expliqué lors de l'interview. Il y a d'ailleurs de nombreux exemples.

Actuellement, nous ne savons pas quand il sera édité, mais la Féwassm ne manquera pas de le transmettre le moment venu.

Le rédacteur reste disponible pour développer d'autres thèmes si nous le souhaitons.

C'est un moyen précieux pour communiquer nos pratiques, nos réalités de terrain sur l'extérieur

Il a été très proche de ce qui a été ramené. C'est illustré par de nombreux exemples.

Toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet sont remerciées chaleureusement.

5. Thèmes à discuter en CEC 2022

Lors de la dernière CEC, des thèmes à travailler pour 2022 ont été suggérés. En les analysant, des idées maitresses se sont dégagés :

- Une clinique au centre des débats (recentrer les discussions) ;
- Les nouvelles réformes en santé mentale (Quels sont les impacts cliniques ? Comment se positionner ? Comment travailler dans ce nouveau paysage ?)
Plusieurs outils intéressants sont à notre disposition : note bruxelloise sur les enjeux de la réforme, les écrits en eux-mêmes sur la réforme, le webinaire sur le secret professionnel organisé par la ligue, la clinique de la concertation de Lemaire (utilisation du sociogénogramme)
- Outils sur l'évaluation : échanger et enrichir les pratiques respectives.
Découvertes du Dixyst ou d'autres outils thérapeutiques.
- La pénurie des psychiatres : comment réfléchir la prise en charge de notre public en l'absence d'un DT ? Comment attirer les psychiatres ?

L'objectif est de dégager une thématique comme fil rouge pour nos prochaines réunions. Et ce serait ponctué d'articles, de vidéo, d'outil à découvrir...

Mais une place serait toujours accordée à l'actualité.

Débat sur la place du psychiatre en SSM :

Ils sont exploités en SSM et leur absence est symptomatique. Si le sujet est abordé, il serait pertinent que cette fonction soit présente dans les débats. Et à la fois, vu leur faible présence en SSM, si nous devons attendre leur présence pour débattre, cette discussion n'aura peut-être jamais lieu.

Certains développent essentiellement le pharmacologique ou même ne supervisent que les équipes. Leur raréfaction doit nous obliger à adapter nos pratiques.

La pluridisciplinarité est dès lors obligée de s'organiser autrement et même lors des réunions d'équipe.

Si les psychiatres n'avaient pas un poste de direction, les SSM disposeraient davantage d'interventions psychiatriques et cliniques.

Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu d'ouvrir la fonction de direction thérapeutique à d'autres profils que celui de psychiatre ?

Dans les équipes sans psychiatre, qui prend la responsabilité ? La psychiatrie est une lecture thérapeutique possible, mais il y en a d'autres. Or, en travaillant, en équipe pluridisciplinaire, ne pourrait-il pas y avoir un DT avec une vision différente ?

Leur absence rend le travail clinique moins confortable pour les équipes. Il est essentiel qu'ils occupent une place au sein de nos services.

Fil rouge décidé par la CEC pour les prochaines réunions :

- La réforme en santé mentale en lien avec la question du secret professionnel ;
- Les débats seront alimentés du webinaire de la ligue sur le secret professionnel (chacun est invité à l'écouter préalablement)
- Échanges sur nos pratiques
- Se centrer sur l'éthique et la clinique dans nos débats

La prochaine CEC : le jeudi 24/03/22 au Crésam de 9h30 à 12h00

Helène Leclef et Teresa Marchica, *Membres du CA de la FéWaSSM*

Emel Bergsoj, *Coordinatrice de la FéWaSSM*